

Province de Québec
MRC Lac-Saint-Jean-Est
Municipalité d’Hébertville-Station

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MARS 2023

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité d’Hébertville-Station, tenue dans la salle des délibérations de l’hôtel de ville situé, le lundi 6 mars 2023 à 19 h 30, sous la présidence de monsieur le maire Michel Claveau.

Présents : M. Michel Claveau, Maire
Mme Émilie Vaillancourt, conseillère # 1
M. Robin Côté, conseiller # 2
M. Russel Girard, conseiller # 3
Mme Mylène Blackburn, conseillère # 4
Mme Lily Paquette, conseillère # 6

Absence motivée : M. Pascal Vermette, conseiller # 5

Formant quorum.

Assiste également à la séance : madame Marie-Ève Roy, directrice générale et monsieur Bryand Tremblay, directeur général adjoint et aux opérations.

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE

2. ADMINISTRATION

- 2.A) *Lecture et acceptation de l’ordre du jour;*
- 2.B) *Exemption de la lecture des procès-verbaux, séances ordinaires du 6 février et du 20 février 2023;*
- 2.C) *Adoption des procès-verbaux, séances ordinaires du 6 février et du 20 février 2023.*

3. DROIT DE PAROLE

4. RÉOLUTIONS

- 4.A) *Vente pour taxes – Dépôt de l’état des taxes impayées;*
- 4.B) *Vente terrain – 631 rue Moreau;*
- 4.C) *Vente terrain – 641 rue Moreau;*
- 4.D) *Vente terrain – 661 rue Moreau;*
- 4.E) *Vente de terrain – 741 rue Moreau;*
- 4.F) *Panneaux de noms des rues – Autorisation de paiement;*
- 4.G) *Fabrique Saint-Wilbrod – Versement de l’aide financière.*

5. DON ET SUBVENTION

- 5.A) *Fondation DI TSA – Demande de soutien financier.*

6. URBANISME

Aucun dossier.

7. AFFAIRES NOUVELLES

- 7.A) *Demande citoyenne – Remboursement*

8. **LISTE DES COMPTES**

9. **CORRESPONDANCE**

9.A) *Centre de ressources pour homme Optimum SLSJ - Remerciements.*

10. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

11. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

1. **MOT DE BIENVENUE DU MAIRE**

À 19 h 44, monsieur le maire Michel Claveau préside l'assemblée, et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte en souhaitant la bienvenue.

2. **ADMINISTRATION**

2.A) **LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**
R.9641.03.2023

Il est proposé par madame la conseillère Émilie Vaillancourt appuyé par madame la conseillère Mylène Blackburn et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que modifié avec l'ajout suivant :

7.B) Conférence de Marthe Laverdière – Achat de billets.

2.B) **EXEMPTION DE LA LECTURE DES PROCÈS-VERBAUX, SÉANCES ORDINAIRES DU 6 FÉVRIER ET DU 20 FÉVRIER 2023**
R.9642.03.2023

Il est proposé par monsieur le conseiller Robin Côté appuyé par monsieur le conseiller Russel Girard et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE l'exemption de la lecture des procès-verbaux des séances ordinaires du 6 février et du 20 février 2023 soit acceptée.

2.C) **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX, SÉANCES ORDINAIRES DU 6 FÉVRIER ET DU 20 FÉVRIER 2023**
R.9643.03.2023

Il est proposé par madame la conseillère Émilie Vaillancourt appuyé par madame la conseillère Mylène Blackburn et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE l'adoption des procès-verbaux des séances ordinaires du 6 février et du 20 février 2023 soit acceptée.

3. **DROIT DE PAROLE**

Personne ne se manifeste pour le droit de parole.

4. **RÉSOLUTIONS**

4.A) **VENTE POUR TAXES – DÉPÔT DE L'ÉTAT DES TAXES IMPAYÉES**
R.9644.03.2023

Il est proposé par monsieur le conseiller Robin Côté appuyé par monsieur le conseiller Russel Girard et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE des avis de vente pour taxes soient expédiés aux propriétaires ayant des taxes de 2021 impayées afin de les aviser qu'à défaut de paiement avant le 16 mars 2023, à 15 h 30, leur propriété sera vendue pour non-paiement de taxes.

QUE les dossiers des taxes impayées soient remis à la MRC de Lac-Saint-Jean pour fin de traitement.

4.B) **VENTE TERRAIN – 631 RUE MOREAU**
R.9645.03.2023

Il est proposé par monsieur le conseiller Robin Côté appuyé par madame la conseillère Lily Paquette et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE la municipalité d'Hébertville-Station ne procède pas à la vente du 631 rue Moreau en raison que le conseil désire que l'acheteur signe lui-même l'offre d'achat et que cela ne fonctionne pas au moyen d'une procuration.

4.C) **VENTE DE TERRAIN – 641 RUE MOREAU**
R.9646.03.2023

Il est proposé par monsieur le conseiller Robin Côté appuyé par madame la conseillère Lily Paquette et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE la municipalité d'Hébertville-Station ne procède pas à la vente du 641 rue Moreau en raison que le conseil désire que l'acheteur signe lui-même l'offre d'achat et que cela ne fonctionne pas au moyen d'une procuration.

4.D) **VENTE DE TERRAIN – 661 RUE MOREAU**
R.9647.04.2023

Il est proposé par monsieur le conseiller Robin Côté appuyé par madame la conseillère Lily Paquette et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE la municipalité d'Hébertville-Station ne procède pas à la vente du 661 rue Moreau en raison que le conseil désire que l'acheteur signe lui-même l'offre d'achat et que cela ne fonctionne pas au moyen d'une procuration.

4.E) **VENTE DE TERRAIN – 741 RUE MOREAU**
R.9648.03.2023

Il est proposé par madame la conseillère Émilie Vaillancourt appuyé par madame la conseillère Mylène Blackburn et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE la municipalité d'Hébertville-Station procède à la vente du lot 6 275 257 du cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Lac-Saint-Jean-Est à madame Nathalie Beaudry pour la somme de 22 778,49 \$ plus taxes;

QUE monsieur le maire Michel Claveau et madame la directrice générale Marie-Ève Roy soient autorisés à signer tous les documents nécessaires pour que prenne entière effet la présente résolution;

QU'une clause devra être inscrite au contrat notarié à l'effet qu'advenant le cas où il n'y aurait pas de construction d'un bâtiment principal sur le terrain dans les deux ans de la signature du contrat, madame Nathalie Beaudry aura l'obligation de revendre le terrain à la municipalité d'Hébertville-Station au

prix de 22 778,49 \$ moins les frais de notaire nécessaires au rachat par la municipalité;

QUE madame Nathalie Beaudry dispose de 90 jours afin d'acquérir ledit terrain de façon officielle à défaut la municipalité se réserve le droit de le revendre à une autre personne, et ce, sans préavis ou pénalité de quelque nature que ce soit;

QU'une clause soit ajoutée afin d'autoriser la municipalité d'Hébertville-Station à effectuer l'installation d'une servitude électrique en son nom.

4.F) **PANNEAUX DES NOMS DES RUES – AUTORISATION DE PAIEMENT**
R.9649.03.2023

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Hébertville-Station avait le désir de changer leurs panneaux de noms des rues sur son territoire et avait fait une demande de financement au fonds régions et ruralité (FRR);

Il est proposé par madame la conseillère Lily Paquette appuyé par monsieur le conseiller Russel Girard et résolu à l'unanimité des membres présents;

D'AUTORISER le paiement de la facture de Kalitec d'un montant de 44 482,81\$ taxes incluses.

QUE cette dépense soit financée à 80% par le FRR.

4.G) **FABRIQUE SAINT-WILBROD – VERSEMENT DE L'AIDE FINANCIÈRE**
R.9650.03.2023

Il est proposé par madame la conseillère Émilie Vaillancourt appuyé par madame la conseillère Mylène Blackburn et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil de la municipalité d'Hébertville-Station autorise le versement annuel de la somme de 5 000 \$ à la Fabrique Saint-Wilbrod afin de soutenir les frais du bâtiment.

5. DON ET SUBVENTION

5.A) **FONDATION DI TSA – DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER**
R.9651.03.2023

Il est proposé par monsieur le conseiller Robin Côté appuyé par madame la conseillère Émilie Vaillancourt et résolu à l'unanimité des membres présents;

DE ne pas donner un montant d'argent directement à la fondation. Toutefois, soutenir la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle du 19 au 25 mars prochain et de publiciser la disponibilité et l'écoute des membres du conseil ainsi que de l'administration municipale pour tout besoin venant de notre communauté.

6. URBANISME

Aucun dossier.

7. AFFAIRES NOUVELLES

7.A) **DEMANDE CITOYENNE – REMBOURSEMENT**

9652.03.2023

CONSIDÉRANT QUE le citoyen avait effectué une demande d'usage conditionnelle et que celle fut recommandée positivement par le conseil de consultation en urbanisme pour ensuite être adopté au conseil municipal en octobre 2021;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a changé sa position concernant l'usage du bâtiment appartenant à celle-ci;

Il est proposé par monsieur le conseiller Russel Girard appuyé par madame la conseillère Lily Paquette et résolu à l'unanimité des membres présents;

DE procéder au remboursement de la demande d'un montant de 300 \$ en raison que la non-faisabilité de celle-ci est due au changement de positionnement de la municipalité.

7.B) CONFÉRENCE DE MARTHE LAVERDIÈRE – ACHAT DE BILLETS
9653.03.2023

Il est proposé par monsieur le conseiller Russel Girard appuyé par madame la conseillère Lily Paquette et résolu à l'unanimité des membres présents;

De défrayer le coût de trois billets de 15\$/billet pour l'évènement.

8. LISTE DES COMPTES
R.9654.03.2023

PAYABLES FÉVRIER 2023	
Nom	Montant
ACCÈS SOUDURE	368.01
ASSOCIATION DES DIRECTEURS	442.65
BEAULIEU TOTALE SÉCURITÉ	361.49
BRYAND TREMBLAY	26.14
BUMPER TO BUMPER	74.13
CAISSE POP DES CINQ-CANTONS	2 353.68
CANADIEN NATIONAL	653.00
CENTRE DE COLLISION SAINT-BRUNO	421.54
CENTRE DU CAMION ALMA	500.42
CLUB ÉPERLAN	400.00
COGECO CÂBLE	133.41
COPIE-XPRT	144.41
DENIS DALLAIRE	115.00
DF INFORMATIQUE	793.28
DISTRIBUTION D.L. SECOURS & SÉCURITÉ	428.62
GALERIE DU JOUET	202.94
GROUPE ENVIRONNEX	803.69
HYDRO-QUÉBEC	10 053.46
IA GROUPE FINANCIER	684.36
IMPORT DÉPÔT	759.20
ISABELLE FORTIN	541.84
JOANNIE BOLDUC	64.65
KELLY-ANN CÔTÉ	260.00

LIBRAIRIE HARVEY ENR.	653.77
MACHINERIE HP	710.91
MAISON DES JEUNES H.-STATION	63.00
MARIE-HÉLÈNE FORTIN	100.00
MARIO VILLENEUVE	800.00
MARTIN GAUDREULT	1 229.10
MÉCALAC INC.	1 728.06
MÉGABURO	433.45
MICHEL RENAUD	150.00
MINISTÈRE DU REVENU	14 399.91
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	131.46
MRC LAC-ST-JEAN-EST	13 596.24
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO	203 781.71
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MONIQUE	25.00
MUNICIPALITÉ DE ST-GÉDÉON	5 783.36
NUTRINOR	503.71
NUTRINOR ÉNERGIES	1 192.80
OFFICE HABITATION SECTEUR SUD	15 411.19
PETITE CAISSE	2 280.65
PRODUITS BCM LTÉE	1 660.04
PRODUITS DE SUNCOR ENERGIE S.E.N.C.	8 541.40
PRODUITS SANITAIRES BELLEY INC.	78.07
RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	10 123.57
RÉJEAN TREMBLAY	808.29
RÉSEAU BIBLIO	7 153.34
REVENU CANADA	5 264.95
RONA INC.	28.73
RUSSEL GIRARD	88.89
SABIN GAUTHIER	139.19
SANDRA LAJOIE	19.66
SAVARD FER INC.	657.13
SÉCUOR	35.63
SERVICE DES LOISIRS DE ST-GÉDÉON	45.00
SIGNALISATION KALITEC INC.	44 482.81
SIMARD BOVIN LEMIEUX	886.83
SOCIÉTÉ ASS. AUTO DU QUÉBEC	2 902.69
SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE INC.	4 278.01
SYNDICAT DES EMPLOYÉS MUNI.	280.00
TETRA TECH QI INC.	914.05
VISA DESJARDINS	3 422.32
SOUS-TOTAL	375 370.84
SALAIRES NETS	29 878.87
GRAND TOTAL	405 249.71

Il est proposé par madame la conseillère Lily Paquette appuyé par madame la conseillère Émilie Vaillancourt et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE la liste des comptes à payer soit approuvée.

9. CORRESPONDANCE

9.A) **CENTRE DE RESSOURCES POUR HOMMES OPTIMUM SLSJ -
REMERCIEMENTS**

L'information est diffusée.

9.B) **REMERCIEMENT DE LA FAMILLE DE MONSIEUR ROBIN CÔTÉ -
REMERCIEMENTS**

L'information est diffusée.

10. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

11. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
R.9655.03.2023**

Madame la conseillère Mylène Blackburn propose de lever la présente séance à 19 h 55.

Monsieur Michel Claveau,
Maire

Madame Marie-Ève Roy,
Directrice générale